

**À l'attention des membres de la FIFA**

par email

Circulaire n° 1594

Zurich, le 17 août 2017  
ZBO/mbu-mib

### **Listes des arbitres internationaux de la FIFA 2018**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le moment est venu de désigner les arbitres pour la prochaine Liste des arbitres internationaux de la FIFA. Le département de l'Arbitrage de la FIFA se réjouit de travailler avec vous afin de proposer une procédure facile et efficace pour toutes les personnes impliquées en la matière.

Nous nous réjouissons de recevoir vos propositions pour les arbitres internationaux, les arbitres assistants, les arbitres de futsal et de beach soccer via le lien que vous trouverez dans le corps du courriel accompagnant cette circulaire.

La **date limite** pour proposer les arbitres internationaux pour l'année prochaine a été fixée au :

**1 octobre 2017**

La procédure d'inscription en ligne est facile et rapide :

- procédure administrative structurée ;
- accès facile aux listes d'arbitres en vigueur ;
- accès Internet sécurisé dans le monde entier ;
- facilité de téléchargement et recadrage de photos pour les cartes d'identité.

Nous sommes convaincus que les associations membres se réjouiront de cette procédure moderne et écologique, puisque l'envoi à la FIFA de documents papiers imprimés ne devrait plus être nécessaire. Nous accepterons toujours les formulaires de désignation envoyés par courrier mais uniquement dans certaines circonstances.

Vous trouverez ci-joint le Règlement concernant l'inscription des arbitres, arbitres assistants, arbitres de futsal et de beach soccer internationaux de la FIFA sur les listes de la FIFA pour information. Nous souhaitons également vous faire part des points suivants :

1. Au 1er janvier de l'année pour laquelle ils sont candidats, les arbitres proposés doivent avoir au moins 25 ans (23 ans pour les arbitres assistants). Les arbitres doivent être nés au plus tard en **31.12.1992** et les arbitres assistants au plus tard en **31.12.1994** afin de s'assurer qu'ils disposent d'un minimum d'expérience. La FIFA se réserve le droit d'exiger des arbitres de plus de 45 ans (né en **1973** ou avant) qu'ils se soumettent au cas par cas à des évaluations techniques supplémentaires ainsi qu'à des examens médicaux et tests de condition physique spécifiques.
2. Le classement de chaque candidat dépend des résultats obtenus en matière d'arbitrage de matches au niveau national au cours des douze derniers mois et doit être pris en compte avant de nommer un arbitre sur la liste des arbitres internationaux. Vous êtes instamment priés de ne pas classer les candidats par ordre alphabétique.
3. Tous les arbitres proposés doivent avoir passé avec succès, le **2 juin 2017** ou après, un **test de condition physique** approuvé par la FIFA ainsi qu'un **examen médical**.

La Commission des Arbitres de la FIFA étudiera soigneusement toutes les propositions de chaque association membre avant de décider des arbitres sélectionnés pour figurer sur les prochaines listes internationales.

En cas de questions ou de demande d'aide, n'hésitez pas à contacter Mike Bössler, du département de l'Arbitrage de la FIFA, par courriel : [refereeing@fifa.org](mailto:refereeing@fifa.org) ou par téléphone : +41 43 222 7654.

Nous vous remercions de votre soutien continu dans tous les domaines de l'arbitrage et nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec vous de quelque manière que ce soit.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

FIFA



Zvonimir Boban  
Secrétaire Général adjoint (football)

P. J. : Règlement concernant l'inscription des arbitres, arbitres assistants, arbitres de futsal et de beach soccer internationaux de la FIFA sur les listes de la FIFA  
Le test de condition physique de la FIFA  
Listes des arbitres internationaux de la FIFA 2017

Copies à : Conseil de la FIFA  
Commission des Arbitres de la FIFA  
Responsables du développement de l'arbitrage